BOUSBECQUE
FUNÉRAILLES DE M. LE CURÉ

Hier, à 11 heures, en l'église de Bousbecque, ont été célébrées, les funérailles de Maître Charles Bouriet, curé de la paroisse.

Les paroissiens avaient rivalisé d'ardeur pour donner à leur regretté curé, un dernier tribut d'amour et de reconnaissance.

A 10 h. 1/2, M. le chanoine Debrabant, doyen de Notre-Dame, à Tourcoing, préside au presbytère à la levée du corps.

Le cortège se met en marche et sur tout le parcours s'élèvent des mâts avec banderolles, oriflammes et écussons; toutes les maisons sont fermées en signe de deuil.

Marchent d'abord les écoles, les confréries du St-Sacrement, du Rosaire, de la Bonne Mort et leurs bannières, le Tiers-Ordre, la réunion dominicale, le patronage.

Puis viennent les sociétés d'anciens militaires, les pompiers et toutes les sociétés de la commune.

La musique joue des marches funèbres.

Puis, précédant le corps, de nombreux ecclésiastiques, parmi lesquels nous avons remarqué : MM. les chanoines Salembier, de l'Université ; Cateau, doyen d'Haubourdin. MM. les doyens de Quesnoy-sur-Deûle, de Comines, d'Orchies, M. le curé de Saint-Joseph, à Roubaix. M. l'abbé Lecomte, supérieur du collège de Tourcoing. MM. les curés d'Halluin, Linselles, Tourcoing (Sainte-Anne), Neuville, de très nombreux prêtres venus de tous côtés. Tous les prêtres originaires de la paroisse. Des professeurs et élèves du collège de Tourcoing, des Frères, des Religieuses.

Nous avons remarqué aussi MM. Grousseau, député de la 9e circonscription ; Barrois, conseiller général ; Sion, Ghestém, conseillers d'arrondissement, et MM. les maires des communes voisines et de nombreux industriels et commerçants du pays.

Le corps était porté par 12 membres du Carsla, et les cordons du poêle tenus par quatre conseillers de fabrique, et MM. le doyen Samain et l'abbé Delattre, originaires de la paroisse.

Derrière le cercueil, s'avançaient le Conseil municipal et le Conseil de fabrique. Puis venaient MM. les vicaires, la famille, les nombreux amis et la paroisse toute entière.

La messe fut chantée par M. le curé de Roncq ayant comme assistants MM. Charles Duflo et Roelens, les 2 premiers vicaires de M. Bouriet.

Les chants furent exécutés par la chorale et la musique fit entendre des morceaux funèbres. L'offrande se continue jusqu'après la messe.

M. le doyen de N.-D., avant de donner l'absoute, en quelque mots qui partent du cœur et font couler bien des larmes, recommande aux prières de ses chers paroissiens le pasteur intelligent et zélé qui, pendant plus de 10 ans leur a donné les plus utiles leçons, et l'exemple admirable d'une vie vraiment sacerdotale.

L'absoute terminée le cortège se remet en marche vers le cimetière. Et le corps du vénéré pasteur est déposé dans le caveau réservé aux prêtres défunts dans la paroisse.

M. Antoine Dalle, adjoint, remplaçant M. le Maire indisposé, prononce ces paroles si chrétiennes, et qui résument si bien la vie de M. Bouriet au milieu de ses paroissiens.

« Notre cher et regretté pasteur, M. Charles Bouriet, que Dieu vient de rappeler à lui à l'âge de 63 ans était le modèle des prêtres. Sa belle intelligence, sa charité, sa bonté et aussi son exquise délicatesse, lui avaient gagné tous les cœurs. Il serait impossible d'énumérer même sommairement, tout ce que nous devons à son zèle infatigable. Pourrions-nous cependant traverser le champ fertile couvert de tant d'œuvres religieuses et bienfaisantes, sans rappeler au moins les travaux remarquables accomplis dans notre église qu'il aimait tant et que pendant son passage au milieu de nous il transforma complètement, avec le goût et l'esprit de suite qu'il mettait dans toutes ses œuvres.

« Et ces écoles de filles, pour lesquelles, non content de contribuer avec tant de générosité lui même, il s'imposa tant de démarches, tant de fatigues, voulant conserver dans sa paroisse l'instruction religieuse qui répondait aux vœux unanimes de la population.

« Nous espérions le posséder longtemps encore à la tête de cette importante paroisse. Il nous semblait du moins qu'il ne devait nous quitter que pour rendre, dans un rang supérieur les services que des hommes d'élite comme lui doivent à la religion et à la société. Mais la maladie brisait peu à peu cette vie de travail et de dévouement, et depuis longtemps déjà, tout espoir était perdu. Sentant ses forces diminuer de jour en jour, il bénissait le Seigneur, donnant à son entourage un exemple admirable de patience, de dévouement et de soumission à la volonté divine.

« Au bord de cette tombe, chrétiens convaincus, nous avons l'assurance que celui qui a tant aimé ses paroissiens pour lesquels il a sacrifié son repos, sa santé et sa vie, sera désormais pour eux un puissant protecteur dans le ciel, et non, âme pieuse a déposé déjà ses plus ardentes prières aux pieds du Tout-Puissant.

« Vous prierez, regretté pasteur, pour votre chère famille qui vous a prodigué, pendant votre longue maladie, tant de soins prévenants et assidus ; pour ce vieillard, votre honorable père, à qui l'infirmité n'a pas permis, à l'heure de la séparation, de contempler vos traits dont la mort n'avait pas altéré la sérénité. Parents affligés, vous puiserez dans les sentiments religieux qui vous animent, et aussi dans cette belle manifestation de reconnaissance envers celui que nous pleurons tous, la force d'une chrétienne résignation.

« Mais, c'est particulièrement pour nous, vos bien aimés paroissiens, que vous invoquerez la protection du divin Maître, et Dieu exaucera la prière du bon pasteur. Fidèles à vos chaleureuses exhortations, à vos recommandations salutaires, nous resterons toujours les dignes héritiers de la foi de nos pères, dignes de notre passé, dignes de vous nous inspirant en toutes circonstances, et quels que soient les événements que l'avenir nous réserve, de cette devise chère à nos cœurs bousbecquois : *Dieu, Religion, Patrie.*

« C'est ainsi que nous conserverons votre religieux souvenir, cher et regretté pasteur, en attendant que nous puissions, comme vous nous en avez donné tant de fois l'espérance, vous rejoindre au ciel où, au nom de la commune entière, je vous donne le rendez-vous suprême. »

LILLE

Deuxième circonscription (5e bureau). — Une réunion électorale aura lieu ce soir mercredi 7 mai, à 8 h. 1/4 du soir, au siège de la Société *La Vaillante*, place Cathiat, 3.

M. Barrois, député, présidera cette réunion.

Une conférence sera faite par M. Parmentier, avocat.

Église St-Joseph, *rue Gambetta.* — En l'honneur de N.-D. de Lourdes, le jour de l'Ascension, 8 mai, un salut solennel, en l'honneur de N.D. de Lourdes, sera célébré à 3 heures après-midi.

Sermon, procession aux flambeaux, chants des cantiques de Lourdes ; Credo et Bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Tous les pèlerins et amis de N.-D. de Lourdes sont priés d'assister à cette fête qui leur rappellera des souvenirs si doux.

Revue de la gendarmerie. — M. le lieutenant-colonel de gendarmerie Feuillard, a passé lundi, dans la cour de la caserne, la revue des gendarmes à pied et à cheval de la section de Lille.

M. Feuillard s'est montré très satisfait.

Messe en musique. — Le jour de l'Ascension, à la grand'messe de 10 heures, la maîtrise de Saint-Étienne exécutera une messe solennelle à quatre voix, avec accompagnement de quatuor.

Paroisse du Sacré-Cœur. — Le Saint Sacrement sera exposé dans l'église du Sacré-Cœur, vendredi 9 mai, de 2 heures à 5 heures du soir. On est invité à y faire une demi-heure d'Adoration et à y prier avec ferveur pour le salut de la France.

Sapeurs-Pompiers. — Le maire de Lille a adressé à M. le Commandant du bataillon des sapeurs-pompiers, caserne Malus, la lettre suivante :

Monsieur le Commandant,

Au nom de l'Administration municipale, j'ai l'honneur de vous adresser toutes mes félicitations pour la bonne tenue des hommes de votre bataillon ainsi que de son matériel. La revue que vous avez commandée hier, square Ruault, nous a laissé une heureuse impression au point de vue du service de secours qui vous est confié.

Vous m'obligerez en voulant bien transmettre aux officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs l'expression de notre vive satisfaction.

Veuillez agréer, Monsieur le commandant, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le maire de Lille,
Signé : G. DELORY.

Fanfare des Halles Centrales, rue Massena, 32. — La répétition aura lieu le mercredi 7 mai 1902, à 8 h. 1/2 précises du soir. Présence indispensable.

Ordre du jour. — Répétition pour prochaine sortie; Distribution de casquettes; Communications diverses.

Les tramways électriques. — Enfin, il paraît que la première ligne à traction électrique fonctionnera à partir du 15 mai.

Des essais très satisfaisants ont été faits dans l'après-midi de mardi sur le parcours de la rue Auber à la porte des Postes.

Les vols de zinc. — Une nouvelle arrestation concernant les vols de zinc commis dans la ville de M. Boselli, à la Madeleine, a été opérée: Jacques Florimond, âgé de 50 ans, filtier, sans domicile fixe, a été déféré au Parquet et mis à la disposition de M. Delalé, juge, chargé de cette affaire.

Encore le vitriol. — Mardi vers deux heures de l'après-midi, une ouvrière de la filature de la rue d'Arcole, Pauline Delplace, 20 ans, rue de Canteleu, a jeté à la tête d'une de ses camarades d'atelier, Joséphine Létarquis, 27 ans, une fiole de vitriol. Fort heureusement la personne visée n'a été que très légèrement atteinte.

Le motif est la jalousie.

Pauline Delplace a été arrêtée.

Des toiles de sauvetage sont déposées sur divers points de la ville, à la disposition des habitants en cas d'incendie :

Hôtel-de-Ville, poste des pompiers. — Place Saint-Martin, poste de police. — Rue du Plat, poste des pompiers. — Boulevard Vauban, à la Manutention. — Halles aux Sucres, poste des pompiers. — Place Gentil-Muiron, caserne de Paris. — Dans les postes d'octroi, aux portes de Roubaix, de Tournai, de Saint-André, d'Arras. — Dans les postes de police, aux places Philippe-de-Girard et de la Nouvelle-Aventure. — Dans les postes de pompiers, rue de Flandre, rue d'Isly, faubourg de Fives, Moulins-Lille. — Faubourg Saint-Maurice, au presbytère. — Rue Charles-de-Muyssaert, établissement du gaz.

Cimetières. — Ouvertures et fermetures. — Le Maire de Lille a l'honneur de rappeler à ses concitoyens qu'aux termes de l'article 38 du règlement, les cimetières sont ouverts au public, savoir :

Du 1er mars au 30 septembre, à 6 h. du matin ;
Du 1er octobre au 28 février, à 7 h. du matin.

Ils sont fermés en février, à 5 heures 1/2.

La fermeture des grilles sera annoncée par deux sonneries de cloche à quinze minutes d'intervalle. A la première sonnerie, l'entrée sera interdite, et les personnes se trouvant dans l'intérieur du cimetière devront se diriger vers les portes de sortie, lesquelles seront fermées sitôt la seconde sonnerie.

— Les signes indicatifs de sépultures, placés sur des terrains pour lesquels il n'aura pas été pris de concessions, devront disparaître à l'expiration de six années.

LE VOL D'HAUBOURDIN

M. Davaine, juge d'instruction, accompagné de M. Jérôme, est descendu à Haubourdin, pour poursuivre son enquête au sujet du vol de 15.000 fr., dont a été victime Mme Demeuser, rue Léon-Gambetta, à Haubourdin, et dont nous avons donné dimanche matin tous les détails.

Le juge d'instruction n'a relevé aucun indice sérieux concernant les auteurs du vol. Il n'a entendu que les personnes habitant la maison.

Le Parquet est rentré à Lille tard dans la soirée.

***

On nous annonce au dernier moment qu'une arrestation aurait été opérée mardi dans la soirée.

L'heure à laquelle nous apprenons cette nouvelle ne nous permet pas de la contrôler.

LOMME. — Grave accident. — Mardi, vers huit heures du matin, le sieur Finne, était occupé avec son fils Gustave, 13 ans, à décharger un chariot, lorsque un ballot lui échappa des mains et renversa l'enfant, qui, en tombant se fractura le bras.

Le jeune blessé a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille.

ANNŒULLIN. — Acte de probité. — Alfred Bonnel, âgé de 13 ans, bien connu de nos lecteurs, puisqu'il porte la *Croix* chaque jour à Allennes et Carain, a trouvé, mardi après-midi, une bourse contenant une certaine somme d'argent sur le trottoir en face du moulin de M. Coupey.

Il s'est empressé de porter sa trouvaille à M. le Maire qui la tient à la disposition de celui qui l'a perdue.

Nos félicitations à notre brave petit porteur de la *Croix*.

DUNKERQUE
Le départ des marins russes

Hier matin, par le train de 6 heures, dix des marins russes arrivés hier, sont partis pour le Havre où ils formeront l'équipage d'un torpilleur.

Les 378 autres ont pris place, à 7 h. 50, dans un train spécial amené par les voies ferrées du port en face du *Capella*, amarré dans IV.

Ce train était composé de 8 voitures du P. L. M., dont une mixte de 1re et 2e classe et 7 de 3e classe. Il a quitté la gare de Dunkerque à 8 h. 10. Au moment où le convoi s'est ébranlé, les marins russes ont agité leurs mouchoirs à la portière.

Voyageant en quart de place comme les militaires et marins français, les russes arriveront à Toulon, aujourd'hui mercredi, vers le soir.

LES SINISTRES D'ISLANDE

Le naufrage de la *Perte* et de la *Charmeuse* faisant treize victimes a également fait huit veuves et vingt-quatre orphelins.

Onze de ces malheureux péris dans les glaces, appartiennent au quartier de Gravelines et deux à celui de Dunkerque (Ghyvelde).

La misère des veuves et des orphelins est digne d'intérêt. Quelques secours ont déjà été distribués, mais il reste encore beaucoup à faire.

L'Adoration à St-Eloi. — Demain jeudi, jour de l'Ascension, fête de l'Adoration perpétuelle à l'église St-Eloi.

Le salut solennel de clôture aura lieu à 3 heures du soir. La nef du milieu sera réservée aux hommes qui sont invités à prendre part aux chants et à la procession.

Le Conseil municipal se réunira, vendredi 9 mai à 8 heures du soir. Ordre du jour :

Ouverture de la session de mai. — Comptabilité municipale de 1901 et chapitres additionnels de 1902: Nomination d'une Commission. — Travaux d'améliorations : Emprunt complémentaire ; traité avec le Crédit Foncier; clause additionnelle. — Bourse de travail. Rapport de la Commission ; vote. — Etablissements charitables ; Comptes et budgets ; nomination d'une Commission. — Assurance des propriétés communales. — Chemins vicinaux : Création des ressources pour 1902 ; vote. — Tirs de guerre; Logement des officiers de passage à Dunkerque; ouverture de crédit. — Service d'automobiles entre Dunkerque et diverses communes : Demande de subvention. — Recrutement : Soutien de famille ; avis.

Une enquête est ouverte sur le projet d'aliénation d'un terrain formant l'angle de la rue de l'Esplanade et des rues Caumartin et de la Cunette appartenant à la ville.

Le projet sera déposé à la mairie du 7 au 14 mai de 9 h. du matin à midi et de 3 à 6 h. du soir.

Le commissaire enquêteur, désigné par M. le sous-préfet, recevra à la mairie le jeudi 15 mai 1902 de 11 h. à midi les observations qui pourraient être faites.

Le Général Gouverneur de Dunkerque, M. Devaureix, arrivé récemment, recevra les autorités civiles en son hôtel, 22, rue du Jeu de Paume, aujourd'hui mercredi à partir de deux heures de l'après-midi.

Une Revue. — Aujourd'hui, à 9 heures, M. Feuillard, colonel de gendarmerie, 1re légion passera en revue, sur l'esplanade Jean Bart, toutes les brigades de l'arrondissement.

Accident de voiture. — Hier, vers 6 heures, le cheval du cocher François Fiolet, stationnant place de la gare, prit le mors aux dents. Le cocher fut précipité sur le marche-pied et grièvement blessé à la tête.

L'attelage s'arrêta près du pont Thiers : la voiture monta sur le trottoir, se renversa et fut à moitié démolie. Le cheval tomba également.

François Fiolet a été soigné à la pharmacie Pyotte.

Mouvement de Port de Dunkerque

Entrées du 5 mai

Whitstable, sl. ang, Seasalter, 29, lest, Debaecker.
Cardiff, v. all. Athens, 1876, charbon. Morel.
Requejada, st. Dupuytren, 65, minerai. Leroy.

Du 6

Glasgow, v. Quang-Nam, 812, lège. Carlier, cons.
Anvers, v. Ville-de-Carthage, 1184, div. Hecquet.

Sorties du 5 mai

Londres, v. ang. Sir-Robert-Peel, 222, div. Debaecker.
Newport, v. ang. Turret-Bell, 1376, lège. Duchateau.

Du 6

Londres, v. Bagdad, 1452, div. Hecquet.
Indret, br.-g. Théodore, 162, charbon. Leroy.
Quimper, g. Valoise, 76, phosp. Leroy.
Brest, sl. Marcel, 54, phosp. Leroy.
Lorient, v. Emilie, 476, charbon. Beck, arm.
Anvers, v. russe Capella, 910, lège. Albert.

ROSENDAEL. — Mort subite. — Mme Raes-Muyts, horticultrice bien connue, qui se trouvait encore, hier, à cinq heures, dans sa succursale de la rue de la Marine, à Dunkerque, est décédée subitement d'une congestion, le soir, en rentrant dans sa maison de Rosendaël.

Mme Muys était veuve depuis un an.

DOUAI

Concours de pompes et festival. — Le délai d'inscription pour le concours de pompes et le festival des 6 et 7 juillet est prorogé jusqu'au 15 mai inclusivement.

Cette décision a été prise en raison de la période électorale qui a empêché bon nombre de compagnies et de sociétés de se réunir à l'effet de délibérer sur leur adhésion aux fêtes dont il s'agit.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Mairie.

L'Affaire de la « Boule-Rouge »

L'enquête au sujet des détournements commis par des employés de cette maison se poursuit activement.

La police a découvert des recéleurs, et vraisemblablement ils seront poursuivis. Dès à présent, trois inculpés sont sous les verrous.

UN ATTENTAT A LA DYNAMITE
à Dechy

Un attentat à la dynamite a mis en émoi, dans la nuit du lundi 5 au mardi 6 mai, la paisible commune de Dechy.

Cet acte criminel était dirigé contre M. Edouard Carette, entrepreneur de fonçage de puits de mine.

M. Carette fait en ce moment creuser quatre nouveaux puits pour la Compagnie des mines d'Aniche, sur les territoires de Rieulay, Guesnain, Dechy et Sin-le-Noble.

Les auteurs de l'attentat croyant sans doute que M. Carette couchait au rez-de-chaussée de sa maison, ce sont attaqués à cet endroit.

A l'aide de pesées ils ont détaché les volets, puis placé sur l'appui d'une croisée une cartouche de dynamite et une autre par terre.

Les dégâts sont heureusement purement matériels.

On attribue cet attentat à une vengeance, car M. Carette aurait, dit-on, fait travailler ses hommes le 1er mai !!!

La gendarmerie a ouvert une enquête.

FAUMONT. — M. François-Joseph Bassement, cultivateur à Faumont, est nommé garde particulier des propriétés, droits de chasse et de pêche que MM. Tanneguy, comte Duchâtel, et Talmond, duc de la Trémoille, possèdent sur les les territoires des communes de Rainbeaucourt et de Faumont.

VALENCIENNES
UNE
Réunion à l'Hippodrome

Jeudi 8 mai, à 4 heures, aura lieu à l'Hippodrome de Valenciennes, une grande réunion des électeurs de la 2e circonscription.

M. Plichon, *député du Nord*, parlera de la crise industrielle et agricole.

M. Thellier de Poncheville, ancien député, exposera son projet sur les retraites ouvrières et développera son programme.

***

Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de convocations, sont priées de s'adresser à M. Guillaume, rue de Famars, 115, à Valenciennes, ou aux correspondants dans les communes.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Valenciennes se réunira vendredi 9 mai, à 8 h. du soir, pour examiner l'ordre du jour suivant :

Ouverture de la session : nomination du secrétaire. — Communication. — Hospices : aliénation de terrain. — Budget des chemins vicinaux pour 1903. — Centimes ordinaires pour 1903. — Taxe militaire ; liste des noms imposables. — Construction des édicules dans le parc de la Rhonelle : modification du devis. — Soutien de famille.

MESDAMES, n'oubliez pas de prendre aujourd'hui votre
reconstituant
LES PILULES ROUGES
du Dr Art. MIGNAULT

CAMBRAI

Conseil municipal. — Séance du vendredi 9 mai 1902, à 8 h. 1/4 du soir. Ordre du jour :

Nomination du secrétaire. — Communications diverses. — Comptabilité communale : Exercice 1901. — Comptabilité communale : Exercice 1902. — Hospice et Bureau de Bienfaisance. — Taxe militaire. — Jury. - Bureau de poste auxiliaire de la Chambre de Commerce. — Recette municipale. — Voirie suburbaine. — Hygiène : Salubrité. — Ecole de natation.

Demantèlement. — Construction de ponts sur le boulevard de la Liberté — Echange de terrain. — Ancien collège de garçons. — Ecole de filles de St-Cloud. — Budget additionnel pour 1901 : collège. — Comptabilité communale. — Groupe scolaire de St-Cloud et école maternelle route du Câteau. — Attributions spéciales de M. l'inspecteur primaire. — Ecole polytechnique : Demande de bourse. — Soutiens de famille. — Lyre cambrésienne. — Patronage laïque. — Demande de secours par un ancien employé.

Concerts et retraites militaires. — Tous les dimanches et en outre, les 2e, 3e et 5e jeudis du mois, concert à l'Esplanade par la musique du 1er de ligne.

Les 1er et 4e jeudis, concert à l'Esplanade par la fanfare du 4e cuirassiers.

Les 1er et 3e samedi, retraite en musique.

La Chambre de Commerce de Cambrai s'est réunie le 8 mai, à 2 h. 1/2, sous la présidence de M. Cornaille.

M. Joseph Delloye est installé dans ses fonctions de membre correspondant de la Chambre de Commerce.

Après diverses communications de M. le Président, la Chambre déclare qu'il n'y a pas lieu, pour elle, d'envoyer des délégués au Congrès international d'Ostende les 29 et 30 août 1902 et donne son adhésion au IXe Congrès international de navigation, qui s'ouvrira à Dusseldorf le 29 juin prochain.

La Chambre est avisée: 1° que les règlements s'opposent à ce que les bureaux auxiliaires des postes soient chargés d'un service de poste restante; 2° que les Commissions du conseil municipale de Cambrai vont examiner la question d'allocation par la ville d'une somme de 60 fr. par an pour une levée supplémentaire qui serait faite vers 8 h. du soir, à la boîte aux lettres de la Chambre de Commerce.

La Chambre usera de son influence pour appuyer les démarches entreprises pour l'établissement d'une ligne téléphonique directe de Cambrai-Walincourt et décide de demander l'accélération du service de la distribution des lettres dans certains quartiers de la ville.

La Chambre déclare qu'il y a lieu de faire apposer le timbre de dimension sur le livre-journal de son trésorier.

La Chambre étudie enfin quels changements pourraient être apportés dans le prochain service d'hiver du chemin de fer et décide d'attendre sa séance de juillet pour déposer des vœux, particulièrement en ce qui concerne les relations par voie ferrée entre Cambrai-Douai-Lille.

La séance est levée à cinq heures.

Foire aux bestiaux à Catillon. — La Compagnie des chemins de fer du Cambrésis informe MM. les voyageurs que le train partant de Cambrai à 6 h. 40 du matin et arrivant au Cateau-Cambrésis à 8 h. 12, sera prolongé jusqu'à Catillon, à titre d'essai, les 10 mai, 10 juin, 10 juillet et 11 août 1902, jours de foire à Catillon, suivant l'horaire ci-dessous :

Cambrai, départ 6 h. 40 matin ; Caudry-Cambrésis 7 h. 35 ; Cateau-Cambrésis, arr. 8 h. 12, départ 8 h. 19 ; rue Belle 8 h. 22 ; La Clef-d'Or 8 h. 29 ; Bazuel 8 h. 40 ; Le Gard 8 h. 45 ; Catillon, arr. 8 h. 58. Il n'y aura que des 3e classes.

AVESNES

MARBAIX. — Mort subite. — Un cultivateur de cette commune, M. Victorien Druon, 36 ans, fut pris d'un étourdissement et tomba dans la fosse à purin.

Sa femme, ne le voyant pas revenir, le chercha et le trouva dans cette position. Elle appela au secours et on retira le malheureux, qui était déjà asphyxié.

Il laisse une veuve et deux enfants, dont l'aîné doit faire sa première communion dimanche prochain.

FERRIÈRE-LA-GRANDE. — Accident mortel. — Elie Wary, 27 ans, ouvrier à l'usine des moteurs à gaz, voulant placer une machine sur sa fraiseuse-raboteuse, se fit aider d'un manœuvre et se servit de pinces faisant office de levier au lieu d'employer le treuil. Le pince qu'il tenait ayant glissé, le support du moteur pesant 2.600 kilos lui tomba sur la tête et lui fracassa le crâne. La mort a été instantanée.

Le manœuvre a été blessé à la poitrine.

Wary devait se marier cette semaine.

DOMBASLE. — Une mutilation d'arbres a été commise au préjudice de M. Richard, dit le patron.

Les auteurs de cet acte de vandalisme ont sans doute voulu se venger des heureuses transformations apportées par ce propriétaire à un chemin de culture.

Plainte a été portée à la gendarmerie du Quesnoy.

VILLERSFOL. — Un incendie qui aurait pu avoir de fâcheuses conséquences s'est déclaré hier dans cette commune. Le sang-froid des habitants et la promptitude avec laquelle les secours furent donnés arrêtèrent le feu dès ses commencements.

LE QUESNOY. — La neige. — Mardi après-midi, vers 4 heures, quelques coups de tonnerre se sont fait entendre, et la neige est tombée pendant 20 à 25 minutes en assez grande quantité. Les flocons étaient d'une grosseur extraordinaire.

Il est à craindre que le temps froid et pluvieux qui sévit dans la contrée, n'arrête la végétation déjà très avancée et ne fasse surtout grand tort aux arbres fruitiers qui promettaient encore beaucoup la semaine dernière.

DISPENSAIRES
DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE

CONSULTATIONS GRATUITES

Des consultations sont données gratuitement aux malades, par les Docteurs de la Faculté catholique de médecine, aux jours, heures et lieux indiqués ci-dessous.

DISPENSAIRE SAINT-RAPHAEL
84, rue du Port, 84

Maladies nerveuses. — M. le Dr Bouchaud, mardi, jeudi, samedi, à 2 h.
Maladies internes. — M. le docteur Ballus, mardi, jeudi, samedi, à 2 h.
Maladies de la bouche et des dents. — M. le docteur Redier, lundi, mercredi, vendredi, à 3 heures.
Maladies chirurgicales. — M. le Dr Fauvel, lundi, mercredi, vendredi, à 3 h. 1/2.
Maladies de la peau et syphilis. — M. le docteur Dervillé, lundi et vendredi, à 2 h.
Maladies des yeux. — M. le docteur Thellier, mardi, jeudi, samedi, à 4 h. 1/2.
Maladies des femmes. — M. le Dr Delassus, lundi, vendredi, à 3 h. 1/2.

DISPENSAIRE SAINT-CAMILLE
8, rue de la Baigne, 8

Maladies des oreilles, de la gorge et du nez. — M. le docteur Lavrand, mardi et samedi à 10 heures.
Maladies internes. — M. le docteur Lemière, mercredi et vendredi à 1 h. 1/2.
Maladies chirurgicales. — M. le Dr Franchomme (*service d'hiver*) ; M. Camelot (*service d'été*), mardi, jeudi et samedi à 2 h.
Maladies des yeux. — M. le docteur Thellier lundi, vendredi à 11 h.
Maladies des voies urinaires. — M. le docteur Camelot, jeudi à 10 heures.

MAISON SAINT-ANTOINE DE PADOUE
221, boulevard Victor-Hugo, 221

Maladies des enfants. — M. le docteur Augier lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, à 2 h. 1/2.

Jours auxquels le Dispensaire est fermé

Les dimanches et jours fériés ; le jour des Morts ; le jeudi de la rentrée solennelle des Facultés ; le lendemain de Noël ; le 31 décembre, le 1er et le 2 janvier ; le Mardi Gras ; le 19 mars ; depuis le Jeudi Saint jusqu'au mercredi suivant exclusivement ; le lundi de la Pentecôte ; la Fête-Dieu ; le 14 juillet ; du 15 août au 15 septembre.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

La Commission de recensement des votes

Par arrêté préfectoral en date du 2 mai, MM. Potié, Tribourdaux et Vandame, membres du Conseil général, sont désignés pour faire partie de la Commission chargée de procéder au recensement général des votes émis le 11 mai pour l'élection des députés (2e tour de scrutin) dans le département du Nord.

A LILLE

Le F.·. M.·. est en danger. Le P. O. F. en enfant terrible compromet la manœuvre par ses mouvements indisciplinés ; aussi voici réapparaître sur la scène de la politique lilloise le riche bourgeois collectiviste et franc-maçon Delesalle.

Quoique exclu du P. O. F., il se croit toujours investi de la mission de Mentor, et ses longs avis, ses explications calmes, pondérées lui mériteraient vraiment d'être appelé le Nestor de l'anticléricalisme lillois.

Il n'en serait que plus dangereux, si jusqu'à présent sa parole, chaque fois qu'elle s'est fait entendre, n'avait eu le sort de la semence jetée sur le chemin ou parmi les cailloux.

Donc le Fr.·. Delesalle explique très longuement que les griefs des radicaux contre le P. O. F. sont justifiés.

... Je ne veux pas dire qu'en se refusant à reporter dimanche sur les candidats socialistes les voix de leur parti les radicaux assumeraient la responsabilité intégrale des événements du lendemain.

Personne n'ignore plus à quel point les extravagances de parole, de plume et de tactique commises en ces dernières années par les dirigeants parisiens du P. O. F. et propagées consciencieusement en province, ont rendu difficiles et pénibles toutes relations avec cette organisation.

Puis il laisse prévoir comme possible le refus des radicaux d'adhérer aux candidatures socialistes.

Et je ne fais, ajoute-t-il, aucune difficulté pour reconnaître que si, dans un moment d'erreur politique, les radicaux prenaient une décision achevant la rupture, celle-ci a été, en quelque sorte, préparée et voulue par l'intolérance épineuse des hommes qui, depuis trois années, ont dirigé et compromis à Lille l'organisation des travailleurs socialistes.

Plus loin c'est un éloge de l'habileté désintéressée de Ghesquière dont « la proposition si sensée consistait à faire la part du feu pour assurer le sauvetage du reste ».

Puis il rappelle que la décision refusant toute alliance avec les radicaux n'a été prise qu'à une vingtaine de voix et il ajoute :

Et il fallut pour déplacer la majorité la grosse influence de Delory dont le bon sens pratique s'émousse de plus en plus au contact rugueux des théoriciens de la défaite ouvrière.

Qu'est ce que cela prouve ? Que les temps approchent, où, reprenant pour elle-même la direction de ses destinées abandonnée à des chefs qui l'ont conduite du désastre en désastre, la classe ouvrière lilloise reprendra le chemin qui, de 1896 à 1900, l'avait conduite de victoire en victoire.

Tout cela n'est pas flatteur pour le citoyen Maire, ni pour la suite de ses fidèles. Le citoyen Delesalle ne voit l'avenir en rose pour le P. O. lillois.

Ce qui ne l'empêche pas de terminer par cette conclusion qui naît, non pas des lois de la logique, mais des dures nécessités de l'heure présente :

Et la raison dit aux radicaux d'assurer le triomphe de la République en faisant voter pour Delory et Ghesquière comme les socialistes valenciennois font voter pour Deblève et Lepez.

Il pleut à verse sur le temple maç.·. et les socialistes ne sont pas bien forts pour conjurer sa ruine.

Il ne [illegible] F.·. Delesalle.

Ajoutez à cela le programme peu séduisant que le socialisme met sous les yeux des radicaux. Les F.·. Brisson, Combes, etc. ont beau patronné Ghesquière et Delory ; ce programme est toujours celui qu'il y a cinq ans le *Progrès du Nord* saluait en ces termes :

Le programme des socialistes est toujours le même : l'abolition de la propriété individuelle et l'établissement du collectivisme pour but ; la lutte des classes et la violence pour moyen.

C'est un programme de guerre civile.

Jamais municipalité n'apporta plus de haine et d'ombrageuse violence contre tout ce qui n'est pas enrégimenté parmi ses partisans.

Républicains, n'allons-nous pas secouer le joug de cette monstrueuse oppression ?

Ces paroles n'ont rien perdu de leur vérité. Nous ne pouvons pas mieux dire que le *Progrès du Nord*.

Troisième Circonscription de Lille

M. Hector Franchomme poursuit sa campagne avec une infatigable énergie.

Dimanche il a visité la commune de Mons-en-Barœul, puis il a été acclamé, rue de Bouvines, dans une réunion de radicaux indépendants.

Le succès de M. Franchomme est assuré dans tout le canton Nord-Est, acquis depuis longtemps aux idées républicaines démocratiques.

Lundi soir il a assisté à la réunion des Comités républicains de Fives.

Sur sa demande, plusieurs collectivistes y ont été admis. Le candidat a déclaré qu'avant tout il voulait défendre la République contre la Révolution, qu'il était sincèrement attaché à la classe ouvrière, et que, plus que personne, il désirait la réalisation des réformes attendues, et notamment la loi des retraites.

Son attitude n'a pas varié ; il est resté partisan de l'union de tous les républicains, alors que son adversaire, le citoyen Delory, pour piper les voix de ceux qu'il insultait la veille, se déclare patriote, presque réactionnaire et clérical, se réclamant, surtout, du colonel Sever, qui a laissé de si mauvais souvenirs dans notre ville.

Mardi, il était à Wellemmes ; et le soir il faisait des déclarations nettement démocratiques, qui lui ont attiré les sympathies de toutes républicains sincères et honnêtes qui l'écoutaient.

A TOURCOING
Le fouet de M. Joli-Cœur

Gustave le Joli-Cœur a un fouet qu'il dissimule fort mal derrière son dos tandis qu'avec son plus beau sourire il cherche à attirer à lui les socialistes.

Mais ceux-ci sont défiants. Il a beau leur chanter qu'il s'appelle Joli-Cœur, le plus grand des républicains, le plus dévoué défenseur des ouvriers, ça ne prend plus.

Les socios ont reconnu le « dompteur », celui qui les dénomme « toqués » et qui leur donne le fouet.

M. Monnier est le candidat de la liberté

L'*Avenir* reproche à M. Monnier d'être le candidat des moines.

Or, il n'y a aucun moine dans son comité : aucun moine ne donne des conférences pour défendre sa candidature ; aucun moine n'assiste à ses réunions.

Il n'est donc pas le candidat des moines. Mais il demande qu'on laisse aux religieux et aux religieuses la liberté d'enseigner la jeunesse et la liberté de se dévouer au soin des malades, des infirmes, des orphelins, des vieillards et des pauvres.

Est-ce qu'ils gênent les autres citoyens les gens qui se dévouent ?

Alors pourquoi leur refuserait-on la liberté ?

Le vrai candidat des moines

Représentez-vous Gustave Dron tel que doit être en loge un « *corr*eligionnaire » du f.·. Jean Macé. Petit tablier de cuir blanchi ; équerre, compas, truelle, niveau, le tout en fer blanc tintinnabulant sur le ventre ; maillet à la main en face d'un bloc de pierre brute ou poli ou bien en train de gratter la main d'un fr.·. ; ou bien faisant ou marchant des dessins bizarres, etc., etc.

Tel est le moine Franc-Maçon, tel est Dron, le « *corr*eligionnaire » du fr.·. Jean Macé.

Les autres moines de sa Loge — c'est-à-dire de son couvent — l'ont délégué auprès des électeurs de Tourcoing.

Il ne doit point leur dire qu'il est moine F.·. M.·. mais seulement qu'il incarne la République, qu'il est le seul vrai républicain.

Pour préparer son élection, depuis deux ans le fr.·. Merchier, juge de paix, 18e, président dans chapitre de Rose-Croix, à Lille, donne des conférences dans les diverses sections de la Solidarité-Républicaine.

L'autre jour c'est un moine, le fr.·. Robert, qui est venu parler en faveur de la candidature du fr.·. Dron.

Pour cette semaine on annonce l'arrivée en notre ville du fr.·. Maxime Lecomte et peut-être d'un autre.

Tous les prédicateurs des Loges actuellement disponibles vont répondre au signe de détresse du fr.·. Dron.

C'est une invasion de moines F.·. M.·.

Est-ce qu'ils se dévouent ceux-là ?

On sait qu'ils vivent grassement à l'assiette au beurre gouvernementale mais on ne leur connaît pas d'autre mérite.

Les électeurs ne peuvent pas donner leur confiance au candidat des moines F.·. M.·..

Ils voteront donc en masse pour Léon Monnier, le candidat de la liberté pour tous.

M. Dron rectifie

M. Dron vient de se déclarer coupable d'avoir abusé de ses fonctions de maire pour peser sur le suffrage de ses électeurs ayant un fils sous les drapeaux.

On en trouvera la preuve dans le communiqué officiel suivant qui a